



LA RÉNOVATION DU BÂTI

FEEBAT DynaMOE COPRO

Concevoir et mettre en œuvre un projet de rénovation énergétique en copropriété en intégrant les dimensions techniques, humaines et financières



CONTEXTE

Les copropriétés sont au cœur des enjeux de rénovation du logement privé. L'audit énergétique est un outil indispensable pour la prise de décision des copropriétaires dans leur projet de rénovation.

Le parcours DynaMOE COPRO est une formation reconnue pour devenir auditeur énergétique en copropriété.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Élaborer des stratégies de rénovation énergétique performante basées sur les volets techniques, financiers et humains.
- Se positionner, parmi l'audit énergétique et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété.
- Promouvoir, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique.
- Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018.



MODALITÉS ET ÉVALUATION

- QCM, exercices individuels en sous-groupe
- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- Pour les classes virtuelles : il est préconisé de disposer d'un ordinateur personnel et d'un double écran



ORGANISME DE FORMATION



PROCHAINE SESSION

Du 31/05 au 05/07/2024



5,5 jours
Durée présentiel : 14 heures
Durée distanciel : 24,3 heures



7 à 12 participant-es



Toulouse (partie présentiel)
Formation multimodale



Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous.



Nous évaluerons ensemble notre capacité à vous accueillir dans les meilleures conditions.



TARIFS

Parcours complet

1400 euros nets
1120 euros nets (adhérents Envirobot Occitanie)

À la suite de DynaMOE 1

1300 euros nets
1040 euros nets (adhérents Envirobot Occitanie)

En complément de DynaMOE 2

1120 euros nets
900 euros nets (adhérents Envirobot Occitanie)

Financements publics possibles (OPCO, fonds d'assurance, aides au retour à l'emploi, etc.). Nous contacter pour plus de détails.

Repas et hébergement à la charge du stagiaire



LA RÉNOVATION DU BÂTI

[S'inscrire à la formation](#)



PROGRAMME

ÉTAPE 1 : découvrir l'écosystème de la copropriété

Format distanciel, estimé à 5h30* au total

ÉTAPE 2 : s'approprier la méthodologie de l'audit énergétique

Avec une partie en distanciel - estimée à 19h* au total :

- Analyse des besoins
- Analyse du bâtiment existant
- Les scénarios de travaux

Avec une partie en présentiel, jour 1 :

- La faisabilité technique et économique

ÉTAPE 3 : convaincre et accompagner les copropriétaires

Présentiel jours 1 & 2

ÉTAPE 4 : définir le périmètre de son offre de conseil

Présentiel jour 2

Le parcours peut s'adapter si les stagiaires ont déjà suivi DynaMOE 1 et/ou DynaMOE 2 :

- Parcours complet (5,5 jours soit 38,6 heures) - [Détails](#)
- À la suite de DynaMOE 1
- (5 jours soit 34 heures) - [Détails](#)
- En complément de DynaMOE 2 (4 jours soit 28 heures) - [Détails](#)

(* Temps donné à titre indicatif. Chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel autonome.



PUBLICS & PRÉREQUIS

Acteurs de la maîtrise d'œuvre
architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études...

Prérequis

Maîtriser les notions suivantes :

1. Connaître le fonctionnement d'une copropriété sur le plan administratif et juridique
2. Connaître le vocabulaire de la rénovation énergétique et de l'évaluation énergétique
3. Connaître les bases de la thermique des bâtiments d'habitation
4. Connaître les bases des systèmes énergétiques des bâtiments d'habitation

UNE FORMATION

**FEE
BAT**

EN PARTENARIAT AVEC

MOJ
FORMATION CONTINUE
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE
MAJ-NA.FR